

Formation INITIALE/ RECYCLAGE en habilitation électrique B1(V)-B2(V) ESSAIS BR-BC-BE ESSAIS-MESURES-VERIFICATION

Réf de l'action : MEN H1351.PR-HI451.PR indice 02 du 05/03/2024

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

A l'issue de la formation, le participant sera capable :

- D'énoncer les risques d'accidents lors de travaux électriques en zone de voisinage des installations électriques haute (HTA) et basse tension (BT),
- De transposer les règles exposées dito dans le cadre de son activité,
- De mettre en application les prescriptions de sécurité de la norme NFC 18-510/A1 lors de travaux d'opérations sur les ouvrages ou installations électriques, appareillages électroniques en basse tension,
- D'adopter une conduite pertinente en cas d'accident d'origine électrique,
- De s'assurer de son aptitude à adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à son établissement.

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

- Tout électricien ou électromécanicien chargé d'assurer des travaux, des dépannages, des consignations en basse tension et des interventions ou essais, mesures et vérification en basse tension.
- Être qualifié en électricité et posséder un diplôme ou une formation attestant de ces compétences et une bonne maîtrise de la langue dans laquelle est dispensée la formation.
- Questionnaire de positionnement rempli par l'apprenant.
- **En cas de recyclage : l'attestation de formation précédente** (attention le recyclage ne peut être suivi que sur une habilitation de même niveau).
- Accessibilité aux personnes handicapées : les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

AVERTISSEMENT

- Recyclage tous les 3 ans (peut être ramené à 2 ans pour des personnes ayant une pratique occasionnelle ou exceptionnelle)

MODALITES ET DELAI D'ACCES

- Avoir satisfait aux prérequis,
- 14 jours à compter de la demande de renseignement du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

PROGRAMME/CONTENU

Généralités sur le risque électrique

- Evaluation des risques et incidence sur le comportement, règles de sécurité découlant des dangers du courant électrique, les personnes intervenantes, les zones d'environnement, les documents écrits, les fonctions de l'appareillage, l'utilité des plans et des schémas, l'intérêt des verrouillages.

Opérations en basse tension, visualisation et étude de film INRS Habilitations BP-BS-B1-BIV-B2-B2V-BC-BR-BEessai, vérification, mesurage, manœuvre.

- Travaux hors tension en BT, la consignation en BT
- Missions : du chargé de consignation, du chargé de travaux et de l'exécutant.
- Travaux au voisinage de pièces nues sous tension en BT

- Evaluation des risques, procédures à mettre en œuvre
- Interventions en BT, Interventions de dépannage et de connexion •Opération d'entretien avec présence de tension

Nouveaux décrets

- Objectifs nouveaux pour la formation théorique et les pré-requis associés
- Définition des opérations dites « non électriques » et « électriques » •Nouvelles zones de travail en champ libre et à l'intérieur d'un local sur un chantier électrique
- Définition des savoirs-faire associés aux niveaux d'habilitation (réalisation pratique des consignations, réalisation pratique de mesurage, etc.)

La sécurité lors des opérations de mesurage

Etude des protections individuelles.

Appareils électroniques amovibles et portatifs à main.

Conduite à tenir en cas d'incendie et/ou d'accident d'origine électrique.

Premiers secours et protection incendie sur les installations et équipements électriques

- Matériel de sécurité spécifique aux dangers électriques
- Incendie dans les installations électriques
- Secourisme

Mise en pratique

Sur maquette pédagogique ou sur les installations propres à l'établissement (en cas de formation intra).

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Formation en présentiel.

MOYENS HUMAINS

- Toutes nos formations sont assurées par des animateurs reconnus pour leurs compétences et possédant une expérience.
- Personne en charge des relations avec le stagiaire : Cf. site www.mendiboure-formation.fr

METHODE ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes pédagogiques multiples : affirmatives avec des cours magistraux, démonstratives notamment pour la partie pratique et actives avec des ateliers de travail et des mises en situation,
- Salles de cours équipées de moyens multimédias.
- Maquette pédagogique représentant une installation et un environnement de travail.
- Appareillages de mesures.
- Equipement de protection individuelle. (Casque avec visière, Gants isolant, Tapis isolant, matériel de consignation)
- Supports pédagogiques remis aux stagiaires : Livret préparation à l'habilitation électrique selon la NF C18-510.

MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION DES ACQUIS

- L'assiduité des stagiaires est attestée par signature par demi-journée et contresignée par le formateur.
- Modalités d'évaluation : (en cours et/ou en fin de formation, Tests théoriques (QCM, ...) et pratiques selon le référentiel de la NF C18-510/A1.
- Condition de réussite à l'épreuve 70% de bonne réponse au QCM et bonne application des mesures de sécurité à la pratique.
- Une évaluation de satisfaction est réalisée avant l'examen.

SANCTION VISEE

- Proposition d'habilitation électrique au niveau défini à l'entrée de la formation.
- Attestation de fin de formation.

EFFECTIFS

- 12 personnes maximum

HORAIRES

- : Cf. site www.mendiboure-formation.fr

DUREE DE LA FORMATION

- Formation initiale : 21 Heures (18 h de formation + 3 h de session de validation pratique et théorique).
- Formation recyclage : 10 h 30 (9 h 30 de formation + 2 h de session de validation pratique et théorique).

